



Liberté . Egalité . Fraternité

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la santé  
et de la protection sociale

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

## **Mesures de protection en cas de forte chaleur :**

### **Fiche destinée au personnel enseignant et au personnel encadrant les enfants**

**L'enfant**..... qui vous a été confié est particulièrement sensible à la chaleur. Il a besoin, dans ce cas, que vous preniez des précautions afin de lui éviter de se déshydrater ou d'avoir un « **coup de chaleur** ».

Voici quelques consignes qui lui permettront d'améliorer son confort et sa sécurité :

**Si l'enfant a des nausées, des vomissements, une diarrhée, de la fièvre, des crampes, des maux de tête, refuse complètement de boire, il faut avertir les parents qui contacteront leur médecin.**

- **Prévoir les boissons en permanence durant toute la journée et faire boire systématiquement sans attendre que l'enfant demande à boire**
- **Respecter les suppléments sodés prescrits par le médecin : voir prescription médicale en annexe**
- **Ne pas proposer à l'enfant d'effort intense, ou d'activité sportive lors des grosses chaleurs**
- **Ne pas l'exposer au soleil durant les heures chaudes de la journée**

#### **L'habitation :**

##### **Durant la journée :**

- Protéger les façades, fenêtres exposées au soleil : fermer les volets, stores, rendre les surfaces opaques ou réfléchissantes
- Maintenir les fenêtres fermées si la température extérieure est supérieure à la température intérieure
- Dans les établissements : penser à mouiller les vêtements, pulvériser de l'eau sur le visage et les parties découvertes du corps avec un brumisateur ou un aérosol d'eau
- Ne jamais laisser un enfant dans un espace restreint fermé (pièce, voiture).
- Déshabiller l'enfant, laisser les nourrissons en simple couche à l'intérieur.
- Les ventilateurs n'augmentent le rafraîchissement que si la peau est humidifiée.

.../...

**Durant la soirée :** Provoquer des courants d'air quand la température à l'extérieur est plus basse qu'à l'intérieur du lieu de vie.

**Les sorties et les déplacements :**

**Horaires :** en dehors des heures d'ensoleillement autant que possible

**Lieux :** privilégier les espaces climatisés (idéalement 5°C en dessous de la température ambiante) ou en permanence ombragés et frais (pas sous des verrières)

**Protection solaire :** porter des vêtements amples, légers, de couleur claire, couvrant les parties exposées de la peau, avec un chapeau large, utiliser abondamment de la crème solaire (écran total ou indice de protection élevé)

Proposer si possible des **douches ou des bains fréquents** (avec une eau à 2° C en dessous de la température corporelle)